

Initiatives ministérielles

menacée. La pension m'appartient, je l'ai payée, je compte là-dessus, elle fait partie de mes droits et le gouvernement veut me la voler.

Un autre électeur, M. Lloyd, du chemin Featherstone à Ottawa, m'a écrit ce qui suit:

... À titre de retraité et d'ancien combattant qui a servi dans le Commandement des bombardiers pendant la Seconde Guerre mondiale, je suis consterné par la menace que M. Wilson fait peser sur la stabilité financière de mes années de retraite, en proposant de récupérer nos pensions de vieillesse.

Je ne suis pas du tout riche, mais je reçois, en sus de la sécurité de la vieillesse et des prestations du RPC, une pension pour mes 27 années de service dans les forces aériennes. . . Je vois déjà venir le jour où j'atteindrai le seuil de la récupération, puisqu'il n'est pas pleinement indexé. . .

J'ai également des lettres de M. Hibbard, de Fox Run Lane, et du capitaine Smith, qui vit avenue Willowdale. Je suis sûr, monsieur le Président, que vous avez vous-même reçu de ces lettres de gens qui se sentent injustement attaqués. Celle-ci a été envoyée à mon collègue de Belleville par M. Cundy, qui vit au Leaside Retreat, Sheba Island, à Picton. Il y dit:

Je me sens trahi par le ministre des Finances, Michael Wilson, et je veux donc vous exprimer mon profond dégoût. Je pense au moment où son soi-disant chef Brian Mulroney a menti à sa propre mère, en déclarant à la télévision nationale que jamais les avantages sociaux des personnes âgées ne seraient touchés tant qu'il serait au pouvoir. C'est vraiment méprisable pour un fils d'agir ainsi envers sa mère.

Il m'a fallu 40 ans de travail pour atteindre mes objectifs de retraite. Pour me constituer une bonne pension, j'ai travaillé fort et je me suis privé de beaucoup de petits luxes. En même temps, j'ai payé des milliers et des milliers de dollars d'impôt en supposant qu'il m'en reviendrait une part sous forme de pension de vieillesse.

Maintenant qu'on se prépare à adopter le projet de loi C-28, le gouvernement va me reprendre toute ma pension.

Au fil des ans, ma famille a toujours voté conservateur. Je peux cependant vous assurer que nous appuierons tous le Parti libéral aux prochaines élections.

Au moins cette lettre contient quelques bonnes nouvelles.

Je tiens aussi à aborder la question des allocations familiales, tout en laissant à mes collègues un peu de temps de parole.

Les allocations familiales s'inscrivent dans une catégorie différente. Il ne s'agit pas d'un programme auquel on cotise. Aucun bénéficiaire ne contestera le fait que les allocations sont directement prélevées sur le Trésor.

Ce qui m'inquiète, c'est le fait qu'au fil des ans, depuis que le gouvernement est au pouvoir, le fardeau fiscal pèse de plus en plus lourd sur les familles au Canada. Selon le Conseil canadien de développement social, le fardeau fiscal—et cela ne tient pas compte de la taxe sur les produits et services ni de la récupération—d'une famille avec deux enfants ne pouvant compter que sur un revenu—de 23 639 \$, soit le seuil de la pauvreté, a augmenté en chiffres nets, depuis 1984, de 61,3 p. 100; dans le cas de gens ayant un revenu moyen de 45 000 \$, l'augmentation a été de 29,3 p. 100, alors que pour les Canadiens à revenu supérieur—les 100 000 \$ et plus—, l'augmentation n'a été que 7,7 p. 100. Il est manifeste qu'on fait de plus en plus porter le fardeau fiscal aux familles.

L'Institut Vanier de la famille a écrit au comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-28. Même cet organisme prestigieux n'a pu intervenir devant le comité législatif au sujet de ces questions importantes. Les intéressés ont donc écrit au comité pour signaler que les familles avaient à supporter une part de plus en plus importante du fardeau fiscal.

Au cours des campagnes électorales et, cela a certes été le cas dans ma région, le gouvernement a beaucoup parlé des valeurs familiales. Cependant, en réalité, lorsque vient le temps d'agir pour aider les familles, le gouvernement s'en prend encore davantage à elles.

Je ne crois pas que quiconque puisse m'expliquer de façon satisfaisante pourquoi, lorsqu'il a imposé la récupération des allocations familiales, le gouvernement a refusé d'indexer pleinement le seuil. Aucun de nos vis-à-vis n'a pu m'expliquer pourquoi on va calculer la récupération en fonction du revenu d'un particulier et non du revenu familial. Ainsi, deux personnes ayant des enfants et dont le revenu total s'élève jusqu'à 99 000 \$ ne seront pas assujetties à la récupération, alors que l'unique soutien d'une famille ayant des enfants à charge sera visé par la récupération s'il gagne 50 000 \$ et plus.

En outre, qu'entend faire le gouvernement avec l'argent qu'il tirera de la récupération? Il se propose de l'utiliser non pas pour les programmes sociaux, non pas pour aider les personnes à faible revenu, mais pour grossir ses recettes, afin de pouvoir gaspiller cet argent comme bon lui semble. C'est ce que les conservateurs se proposent de faire avec les sommes ainsi économisées, et l'Institut Vanier signale les difficultés que vont éprouver